Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

**Demande de titre de séjour étudiant au Maroc : anomalie concern

---
Par Tomonage57

Bonjour,

Je cherche des conseils juridiques concernant une situation inhabituelle.

Mon fils, âgé de 22 ans, est né en France sous le régime de l'accouchement sous X et a ensuite fait l'objet d'une adoption plénière. Il possède depuis lors une identité légale française et les documents d'état civil correspondants.

Il est arrivé au Maroc en septembre 2026 pour poursuivre ses études à Casablanca. Sa demande de titre de séjour étudiant a été déposée en octobre et il dispose d'un récépissé.

Lors de cette démarche, l'administration marocaine lui a spontanément signalé l'existence, à Oujda, d'un dossier au nom d'une autre personne, dont les informations indiqueraient exactement la même clinique de naissance à Metz, la même date et la même heure de naissance que lui avec le prénom que sa mère biologique souhaitait, prénom qui nous avait été transmis par l'ASE.
Beaucoup trop de coïncidences.

L'administration Marocaine a indiqué que cette correspondance pourrait poser problème pour sa demande de séjour.

Nous ignorons totalement l'origine de ce second dossier. Inscription frauduleuse a l'état civil marocain, (élargie semble impossible avec un accouchement sous X en France), pure coïncidence ??

Je souhaiterais savoir si quelqu'un a déjà rencontré une situation comparable :

? une discordance ou une double inscription dans des registres d'état civil franco-marocains ;
? une difficulté administrative liée à une adoption plénière française ;
? une demande de titre de séjour bloquée en raison d'une correspondance d'identité ou de naissance.

Je cherche surtout des retours concrets.

Merci pour vos retours